



HAUTE-GARONNE Un nouveau visage pour Labège-Innopole

Pour le Sicoval, communauté d'agglomération du sud-est de Toulouse (Haute-Garonne), le prolongement de la ligne B du métro jusqu'à Labège-Innopole (5,4 km, cinq stations, 362 millions d'euros d'investissement), qui sera mis en service en 2019, est l'opportunité de repenser globalement une zone de 400 ha. Pour financer sa participation au prolongement, le Sicoval compte s'appuyer, entre autres, sur la vente de droits à construire dans le cadre du projet d'aménagement urbain Innométo. La validation

de cet automate de la déclaration de projet, pour la mise en comptabilité du Scot, permet à l'opération d'entrer dans une nouvelle phase. Le cabinet parisien HDZ Urbanistes Architectes a été choisi pour concevoir un nouveau quartier mixte de 35 ha édifié autour du pôle multimodal prévu à la Cadène, futur terminus de la ligne B et point de convergence de plusieurs transports collectifs. Parmi les préconisations figure la réalisation d'une grande voie verte qui traversera de part en part Innométo. ■ c. w.

HAUTE-GARONNE Ami Bois se développe en Poitou-Charentes

Spécialisée dans la construction et la commercialisation de maisons individuelles en bois, la société Ami Bois, basée à Toulouse, se développe dans le Sud-Ouest. Après trois nouvelles agences en 2013 à L'Isle-Jourdain (Gers), Toulouse sud et Trepoey (Gironde), Ami Bois se positionne en Poitou-Charentes avec l'ouverture d'une agence à La Rochelle. Dirigée par Frédéric Carteret, Ami Bois, qui a enregistré en 2013 une progression de ses ventes de 18%, s'affirme comme leader de la maison individuelle bois dans

le Grand Sud avec un objectif d'une quinzaine de nouvelles agences et un chiffre d'affaires de 35 millions d'euros d'ici à 2015. La société, qui a conclu en septembre un accord avec EDF ENR pour l'intégration de panneaux photovoltaïques dans ses constructions, a remporté en partenariat avec Siba, autre constructeur de maisons individuelles, la médaille d'or du challenge Maison Innovante 2014, organisé par l'Union des maisons françaises, dans la catégorie reconquête urbaine par l'accession sociale. ■ J.-M. c.

MIDI-PYRÉNÉES

Les ingénieurs promeuvent les achats durables

Un changement de président, un site Internet modernisé, une page Facebook... L'Association de l'ingénierie de Midi-Pyrénées (AIMP) organise avec le Cinov les 6^{es} Rencontres régionales de l'ingénierie, les 19 et 20 février au centre des congrès Diagora de Labège (Haute-Garonne), dotées de nouvelles forces. Parmi les innovations figure l'organisation du premier Prix régional de l'ingénierie. Trois catégories de lauréats seront récompensées : les membres de l'AIMP, les partenaires industriels et les étudiants. Ces derniers sont d'ailleurs à l'honneur, ainsi que leurs écoles. L'Insa de Toulouse et l'université Paul-Sabatier disposeront, lors de cette édition, d'un stand commun aux côtés des 37 autres occupés par les industriels et acteurs de la construction.

Planification de la ville et développement

Patrick Veyrunes, nouveau président de l'AIMP et Frédéric Goderel, président de Cinov Midi-Pyrénées, ne failliront pas non plus à la tradition des débats avec comme thématique cette année le développement économique et



Frédéric Goderel, président de Cinov Midi-Pyrénées et Patrick Veyrunes, nouveau président de l'Association de l'ingénierie de Midi-Pyrénées (AIMP).

son impact sur la ville. «Des représentants d'Airbus et Liebherr expliqueront les contraintes liées à leur développement. En face, urbanistes et représentants de Toulouse Métropole témoigneront de la difficulté de la planification urbaine face au développement industriel», explique Patrick Veyrunes. L'autre sujet sera celui de l'attractivité des zones économiques intégrant qualités d'usage et environnementales. Dans une

troisième table ronde, Nicole Sitruk, responsable de la mission interministérielle pour la qualité des constructions publiques, s'exprimera sur les achats durables : «Un acheteur durable ne doit pas évidemment considérer le seul critère du prix des prestations. Il doit avoir une approche globale d'une opération et des compétences qui s'y rattachent. A ce sujet, sera abordée la charte RGE (1), signée fin 2013 par Cinov et

Syntec Ingénierie avec l'Etat et l'Ademe. La mention RGE, qui passe par l'obtention des qualifications OPQIBI (2), est un outil qui permet aux maîtres d'ouvrage de mieux identifier les professionnels compétents concourant à la performance énergétique des bâtiments et des installations d'énergies renouvelables», rappelle Frédéric Goderel.

Elaboration de chartes

Dans cette logique, l'AIMP prépare une charte sur les métiers de l'infrastructure et une autre, à élaborer en coordination avec plusieurs maîtres d'ouvrage, baptisée «de la programmation à l'exploitation». Elles s'ajoutent à la charte de mission de maîtrise d'œuvre bâtiment signée avec Toulouse Métropole : «Il existe un vrai besoin de mieux travailler ensemble. Nous souhaitons mieux définir les missions de maîtrise d'œuvre et les rémunérations qui vont avec. Certaines missions sortent, en effet, à moins de 2% dans les métiers de l'infrastructure», précise le président régional de l'AIMP.

■ Christiane Wanaverbecq

(1) Reconnu garant de l'environnement.

(2) Organisme qualifiant l'ingénierie.